



**2022 : vers 64 ans pour toute.s !
2025 : retraite par points pour tou.te.s !**

Le Plan Macron c'est travailler plus pour une retraite de misère !

« Faites-moi confiance, je vous enfume »

Dans l'urgence après une mobilisation historique et massive, E. Philippe a souhaité faire des annonces ce mercredi 11 décembre, concernant le changement radical de système de retraite qu'il veut nous imposer. Au final, enfumage, enfumage, enfumage !

Le 1er ministre persiste et signe

Alors que les salariés du public et du privé expriment, massivement, par la grève, leur refus de l'attaque contre les retraites, le premier ministre persiste et signe.

Il dynamite notre système de retraite

Le projet reste toujours le même, dynamiter notre système de retraite issu du Conseil National de la Résistance afin d'imposer un système à points dont l'objectif est de ne plus augmenter la part consacrée aux pensions de retraite. Pour y répondre, rien de nouveau : mettre en place un système sous pilotage automatique qui ajustera le niveau des pensions à la conjoncture économique et démographique (30% de retraités en plus d'ici 2050) par le glissement de l'âge d'équilibre du système dit âge pivot. C'est la fameuse « règle d'or » dont le but est de maintenir le système en équilibre.

Diviser les travailleurs et nous faire bosser jusqu'à 64 ans... pour le moment !

Afin d'imposer ce changement de système coûte que coûte, le gouvernement essaie de démobiliser et diviser les travailleurs en repoussant l'âge de l'entrée dans la réforme à la génération de 1975. C'est évidemment reculer pour mieux sauter puisque E. Philippe nous dit que ces mêmes générations, d'avant 1975 vont devoir travailler plus longtemps, jusqu'à 64 ans ou voir leur pension amputée de 10% à 62 ans et 5 % à 63 ans. C'est une arnaque absolue comme de dire que l'âge légal est maintenu à 62 ans. Qui pourra partir à 62 ans avec une telle baisse des pensions! !!

Il ment en affirmant que les salariés partent déjà à 64 ans.

Rappelons que 68% des retraités partent avant 63 ans ce qui ne serait plus le cas avec la retraite par points.

Condamner nos enfants... jamais !

Repousser l'entrée dans le système à la génération de 1975 c'est aussi demander aux salariés actuels de condamner leurs enfants à la précarité pour se sauver eux-mêmes, c'est indigne de la part d'un gouvernement qui se targue de vouloir préserver les « solidarités entre générations ».

Le système à points c'est une baisse des pensions pour tou.te.s, une fois à la retraite !!

En effet, une fois à la retraite que nous soyons retraités actuels ou futurs retraités nous basculerions dans le système dès son entrée en vigueur en 2025 et verrions notre niveau de pension dépendre de l'équilibre du système et baisser à la moindre crise financière, comme en Suède en 2010 (-1.7%), 2011 (-4.5%), 2014 (-1.6%).

Le Rapport Delevoye maintenu

Contrairement aux effets de communication d' E. Philippe tous les dispositifs du rapport Delevoye sont maintenus avec pour seule nouveauté les 2% supplémentaires pour les familles nombreuses. L'annonce que la valeur du point serait fixée dans la loi après débat entre partenaires sociaux n'en est pas une. La prise en compte de l'espérance de vie par générations dans le système impliquait déjà que ce n'était pas la valeur du point qui bougeait mais l'âge pivot qui augmentait au-delà de 64 ans, ce qui induisait que d'une génération à une autre cette valeur du point n'était plus la même. De plus, l'inscription dans la loi ne nous protège pas d'une baisse supplémentaire de la valeur du point en cas de crise économique.

Les femmes grandes... perdantes

Il ose prétendre que les femmes vont y gagner par l'augmentation à 85% du SMIC, du minimum contributif, les fameux 1000 euros (Qui peut vivre avec 85% du smic ?). C'est d'abord l'aveu que la prise en compte de toute la carrière pour les salarié.e.s qui ont des carrières heurtées va bien être meurtrière puisqu'ils savent déjà que les pensions de ces salariés ne dépasseront pas 1000 euros. De plus, pour la grande majorité des femmes une carrière complète s'obtient aujourd'hui avec les 8 trimestres par enfant. Avec la suppression de ces trimestres dans la réforme, combien de femmes vont être « à taux plein » sans ces 8 trimestres par enfant ? Il ose prétendre qu'elles seront avantagées par la nouvelle mouture de la pension de réversion qui est limitée aux seuls retraités.

1000 euros pour une carrière au SMIC ?

Ça existe déjà dans notre système actuel !

La pénibilité : le gouvernement persiste et signe, c'est toujours la double peine.

La pénibilité n'est ni prise en compte dans l'espérance de vie et ni compensée par des départs anticipés dans la réforme. Les 2 ans dont parle E. Philippe correspondent en fait au 100 points du compte professionnel de prévention qui est dédié à la « prévention » et non la compensation de la pénibilité par un départ anticipé. Sauf que sur ces 100 points, 20 pts doivent servir à se former pour se reclasser et le reste à adapter son poste de travail par du temps partiel. Autant dire qu'aucun salarié ne peut se servir de ces 100 points pour partir à la retraite de façon anticipé ! C'est l'arnaque totale !

L'ombre macabre des fonds de pension... Black Rock allié de Macron !

Nous l'avons compris ce gouvernement maintient sa politique en faveur des plus riches contre le monde du travail. Derrière E. Macron, les vrais commanditaires ne désarment pas que ça soit le patronat, l'Europe comme les fonds de pensions.

Ce gouvernement ne travaille pas pour nous mais pour la grande finance que ce soit JP Delevoye administrateur d'un institut de formation pour les assureurs à E. Macron dont le conseiller privilégié n'est entre autre qu'un des fonds de pensions américains les plus puissants, Black Rock comme l'ont dénoncé certains médias cette semaine.

Macron rafe le grisbi des retraites pour le refourguer à ses potes.

Le budget des retraites c'est pratiquement le budget de l'État !

Une seule tactique du gouvernement des ultras riches

La seule tactique de ce gouvernement des ultras riches est diviser, en dénonçant des soit disant privilèges de travailleurs, en multipliant des contres vérités et en servant une propagande infâme sur les bienfaits de la « retraite à points » pour les femmes.

C'est surtout l'aveu d'une réforme qui feraient basculer tous les salariés dans un système de retraite instable, injuste avec pour finalité une paupérisation généralisée de tous les retraités.

Les partenaires sociaux ne géreront... rien du tout !

Après nous avoir parlé de « dialogue social » il affirme que les « partenaires sociaux » géreront la valeur du point dans le cadre fixé par le parlement. Comme pour l'assurance chômage ?

Nous ne sommes pas dupes et ne laisserons pas faire.

Amplifions la mobilisation partout !

RETRAIT DU PROJET DELEVOYE/MACRON

NON A LA RETRAITE PAR POINTS

Grève reconductible Manifestations le Mardi 17 décembre 2019.